



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E105085

VALABLE JUSQU'AU 15/07/2027

ÉDITÉ LE

17/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/02/2005

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 28/04/2026  
0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 480 932 193 00026

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5040817

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 156033808 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 56033808 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/05/2026

Raison sociale : LE GAREC LAURENT

1 RUE DUMONT D'URVILLE  
PARC DE KERHOR  
29300 QUIMPERLE

Téléphone : 02 98 96 21 46

Fax : 02 98 96 21 46

Portable : 06 07 75 83 14

Site Internet :

E-mail : legarec.laurent@laposte.net

Responsabilité légale :

LE GAREC LAURENT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 04/03/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.